



# COMMUNIQUÉ

*Parlement du Canada*

## **Appel de candidatures : premier artiste visuel officiel ou première artiste visuelle officielle du Parlement du Canada**



### **POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Ottawa (Ontario)  
Le 6 octobre 2025

L'honorable Raymonde Gagné, C.M., O.M., Présidente du Sénat, et l'honorable Francis Scarpaleggia, député, Président de la Chambre des communes, lancent un appel de candidatures afin de nommer **le premier artiste visuel officiel ou la première artiste visuelle officielle du Parlement du Canada**.

Ce nouveau poste a été créé à la suite d'une **modification apportée à la *Loi sur le Parlement du Canada*** en 2024 afin de promouvoir les arts au Canada, par l'entremise du Parlement, notamment en favorisant le développement des arts et en encourageant la population à mieux les connaître, à les apprécier et à y être sensible.

L'artiste officiel ou l'artiste officielle doit exercer son art dans au moins une des disciplines artistiques suivantes telles que définies dans la *Loi sur le Parlement du Canada* : dessin, peinture, sculpture, gravure de reproduction, design, artisanat, photographie, vidéographie, cinéma ou créations numériques.

Les personnes intéressées doivent avoir démontré leur excellence artistique tout au long de leur carrière et apporté des contributions notables aux arts visuels. Nous invitons les citoyennes et citoyens canadiens ainsi que les résidentes et résidents permanents du Canada, de toutes origines et expériences de vie, et venant de n'importe où au pays, à présenter leur candidature.

À titre d'administratrice du Programme de l'artiste visuel officiel du Parlement, la Bibliothèque du Parlement apportera son soutien à l'artiste pour la planification, la coordination et la mise en œuvre de ses initiatives de programmation, et ce, tout au long de son mandat de deux ans. Elle lui versera également une allocation annuelle et lui fournira un budget pour ses frais de déplacement, de programmation et d'administration.

La date limite de dépôt des candidatures est le **16 novembre 2025**.

### **Citations**

« La création du poste d'artiste visuel officiel du Parlement inaugure un nouveau chapitre dans la valorisation des arts au cœur de notre démocratie. Ce rôle offre une occasion unique de mettre en lumière la richesse et la vitalité de la scène artistique canadienne. J'encourage les artistes venant des quatre coins du pays à poser leur candidature et à partager leur vision avec l'ensemble du Canada. »

*L'honorable Raymonde Gagné, C.M., O.M., Présidente du Sénat du Canada*

« L'art est essentiel dans une démocratie florissante : il reflète nos histoires, suscite le dialogue et rassemble les gens. L'artiste visuel officiel ou l'artiste visuelle officielle du Parlement contribuera à rapprocher les Canadiens et les Canadiennes de leur démocratie parlementaire par la créativité et le goût des arts. Tous les artistes visuels et toutes les artistes visuelles, peu importe leur profil, devraient envisager de présenter leur candidature. »

*L'honorable Francis Scarpaleggia, député, Président de la Chambre des communes*

« Le personnel de la Bibliothèque du Parlement est honoré d'offrir son soutien au premier artiste visuel officiel ou à la première artiste visuelle officielle du Parlement. Sa créativité permettra non seulement de définir ce nouveau rôle, mais aussi de laisser un héritage durable qui servira d'inspiration à tous les artistes qui suivront. »

*Christine Ivory, bibliothécaire parlementaire*

### **En bref**

- La Présidente du Sénat et le Président de la Chambre des communes choisiront l'artiste visuel officiel ou l'artiste visuelle officielle du Parlement à partir d'une liste restreinte préparée par le Conseil des arts du Canada et un comité de sélection.
- La Bibliothèque du Parlement administre le Programme de l'artiste visuel officiel du Parlement.
- L'artiste dont la candidature aura été retenue sera en poste pour un mandat maximal de deux ans.

- L'artiste en poste reçoit une allocation annuelle et un budget pour ses dépenses et frais de déplacement.
- La date limite pour présenter sa candidature est le 16 novembre 2025.
- Le nom de la première personne à occuper ce poste sera annoncé au printemps 2026.

### Liens connexes

- [Site Web de l'artiste visuel officiel](#)
- [Processus de présentation de candidature](#)

— 30 —

### À propos de la Bibliothèque du Parlement

La Bibliothèque met sur pied, gère et fournit de l'information et des connaissances faisant autorité, fiables et pertinentes pour le Parlement, et à son sujet.

### Renseignements

Service de renseignements, Parlement du Canada

613-992-4793

1-866-599-4999 (sans frais)

[info@parl.gc.ca](mailto:info@parl.gc.ca)

Restez branchés

